

Présentation du guide sur la dématérialisation des échanges  
entre SAAD et Départements

***Intervention UNA sur  
Les apports pour les SAAD de la Télégestion***

*Journée Ideal Connaissances du 31 mars 2017*

# Préambule

Cette présentation a pour objectif de :

- **Confirmer la pertinence de ce guide** traitant de la dématérialisation des échanges entre les SAAD et les Conseils Départementaux
- **Présenter les impacts majeurs induis par le déploiement d'une Télégestion** choisie et connectée au SI d'une structure, sur son organisation et son fonctionnement
- **Donner une dimension dynamique à la cartographie** obtenue après la phase préparatoire de recensement des SAAD et de leurs équipements en Télégestion

# La pertinence du guide

Ce guide est un apport majeur dans le domaine de la dématérialisation des échanges entre les SAAD et les Conseils Départementaux

- Clarification du contexte général de la dématérialisation des échanges englobant toutes les facettes du projet et tous les acteurs concernés
- Définition d'une terminologie qui permettra d'éliminer toutes sources de quiproquos
- Description détaillée des différentes techniques et technologies disponibles
- Présentation de différentes architectures possibles, efficaces et devant faire consensus
- Explication sur l'apport indéniable du standard ESPPADOM dans l'interopérabilité des logiciels
- Recommandation pour la mise en place de la dématérialisation et le lancement des différents marchés

# Les impacts d'une télégestion SAAD

La mise en place d'une télégestion choisie et connectée au SI de gestion d'une structure est

**un déclencheur majeur de sa modernisation**

# Les impacts d'une télégestion SAAD

La mise en place d'une télégestion choisie et connectée au SI de gestion d'une structure est **un déclencheur majeur de sa modernisation**

*Cinq exemples :*

- Impacts sur la planification et le déroulement des interventions
- Impacts sur la facturation et la gestion
- Impacts sur la gestion des salaires
- Impacts sur le management et la relation Salarié-Employeur
- Impacts sur la qualité des relations avec l'écosystème de la structure (Bénéficiaires, Financeurs, ....)

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## Les impacts sur la planification des interventions

- *La disparition du planning hebdomadaire imprimé, expédié, rectifié par les aléas du quotidien, raturé et en final à la fiabilité douteuse pour l'intervenante.*  
Le remplacement par un planning « Smartphone » toujours à jour, facilement consultable à tout moment par l'intervenante, donc fiabilisation des interventions.
- *La suppression des nombreux appels téléphoniques nécessaires à la reprogrammation des interventions suite à un aléa de dernière minute.*  
Le remplacement par une reprogrammation réalisée directement sur le logiciel informatique, avec un suivi en « temps réel » de la bonne réception de ce changement sur le smartphone des personnes concernées et leur acquittement faisant office d'acceptation de missions. Le téléphone sert en ultime recours.

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## Les impacts sur le déroulement des interventions

- *L'abandon du contrôle hebdomadaire à posteriori du bon déroulement des interventions*  
La surveillance automatique du bon déroulement du planning prévu grâce aux alertes automatiques lorsque 15 minutes après l'heure planifiée d'une intervention, le « bippage » de début n'a pas eu lieu. La structure est alors en mesure d'agir de suite.
- *L'abandon des fiches Missions statiques Papier qu'il est impossible d'actualiser facilement*  
L'informatisation de la fiche de la mission consultable sur Smartphone et toujours à jour, avec la possibilité de déclarer ce qui a été réellement fait mais non prévu, et inversement ce qui était planifié mais non réalisé. Les prochaines interventions peuvent être adaptées en conséquence.

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## Les impacts sur la facturation et la gestion

- *La disparition du long travail fastidieux de préparation de la facturation mensuelle nécessitant un travail important de saisie et de contrôle de données.*

L'utilisation automatique des données en provenance des Smartphones, qu'il a été possible de contrôler progressivement et avec pour conséquence une accélération spectaculaire du délai de facturation (gain jusqu'à un mois !)

- *La levée du brouillard qui entoure la mesure de l'activité réelle et quotidienne, rendant la détection des dérives trop tardive.*

Le suivi au jour le jour de l'activité réelle de la structure permettant la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs automatiques de suivi.

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## Les impacts sur la gestion des salaires

- Un outil automatique de suivi des temps de travail, de déplacements, de l'inter vacation, ... qui fiabilise et accélère l'établissement des salaires.
- Des options cartographiques implantables sur la Télégestion qui permettent d'aborder « autrement » la question sensible des frais kilométriques réels ou théoriques.

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## **Les impacts sur le management et la relation Salarié-Employeur**

- Une forme de valorisation du travail de l'intervenante, que l'on équipe d'un Smartphone communicant, avec des fonctions modernes, qui lui permettent de mieux organiser sa vie professionnelle et personnelle.
- Un suivi régulier du travail réalisé et la possibilité d'intervenir sans attendre en cas de dérive, de difficultés, ...
- Une sécurisation de l'intervenante qui dispose d'un outil pour lancer des alertes (dispositif de travail isolé), et qui sait qu'en cas d'aléa, la structure a la capacité de réagir vite et de replanifier les interventions en conséquences.
- Une forte diminution de la « pénibilité » du travail du Responsable de Secteur par une forte diminution de l'usage du téléphone, un redéploiement de son temps à des tâches plus intéressantes, à plus de visite chez les bénéficiaires, ...

# Les impacts d'une télégestion SAAD

## Les impacts sur la qualité des relations avec l'écosystème de la structure

- Une réelle traçabilité accessible aux financeurs où l'horodatage devient fiable et le contrôle d'effectivité une réalité.
- Une clarification salvatrice de certaines règles de facturation ou de comptabilisation des temps (les arrondis au ¼ d'heure, La différence entre le pointage brut et le pointage corrigé donnant lieu à facturation, ...)
- La mise en place d'une communication proactive avec le bénéficiaire (aléa, reprogrammation, retard, remplacement, ...)
- La mise à disposition de la transparence des interventions vis-à-vis de la famille des bénéficiaires via des portails connectés directement sur le SI de la structure, ...

# Les impacts d'une télégestion SAAD

La mise en place d'une télégestion choisie et connectée au SI de gestion d'une structure est

**un déclencheur majeur de sa modernisation**

## Un point d'attention

**La cartographie** obtenue par un Conseil Départemental après la phase préparatoire de recensement des SAAD et de leurs équipements en Télégestion (cf 5.3 du guide), **ne doit pas être considérée comme une situation figée, représentative du refus des structures de s'équiper d'une Télégestion** connectée sur son SI de Gestion.

*Dans la réalité, beaucoup de structures ont une forte volonté de s'équiper d'une Télégestion Smartphone, mais se sont mises en attente des décisions du CD qui mène sa propre réflexion sur le sujet.*

La cartographie obtenue doit donc **être dynamisée par la collecte des intentions d'équipements à court et moyen terme** de la part des structures. Cela permettra au CD de définir avec précision la volumétrie réelle de l'outil de Télégestion départementale qu'il doit mettre en place pour accueillir les SAAD n'ayant pas l'intention de s'équiper. Cela pourra aussi lui servir à définir sa politique d'aide pour les structures souhaitant s'équiper et se moderniser.

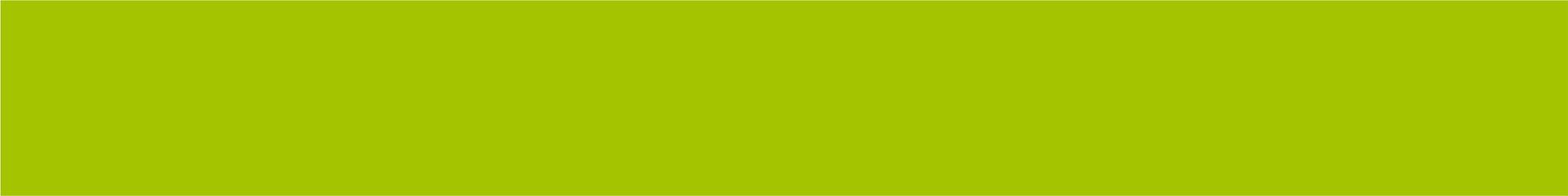
# Conclusion

## **La modernisation des SAAD**

La réactivité grâce à la télégestion

L'automatisation grâce à la télétransmission

La simplification grâce à ESPPADOM



**Merci de votre attention**